



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/09/2010

L'an deux mil dix, le 17 septembre, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

Personnes présentes :

Martine SOREL, Maire, Martine DELILLE, Laurent DESCHAMPS Adjoints, Philippe BOUILLETTE, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Barbara DESLAVIERE, Patricia DEHANT,

Absents excusés : Frédéric BOUTELOUP, Valérie GAUTROT (pouvoir à Patricia DEHANT), Olivier ROUSSELET

Lydia MILCZAREK a été nommée secrétaire de séance

Présents : 08

Absents : 03

Votants : 09

Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour l'intervention de Monsieur LECUYER, Conseiller Energétique Certifié.

Intervention de Monsieur LECUYER.

Après un exposé de ses compétences, Monsieur LECUYER propose d'animer une réunion avec les habitants dont l'objet sera la maîtrise de l'énergie et la chasse aux surconsommations.

La réunion est fixée au vendredi 19 novembre à 20h.

Nous souhaitons y associer les communes de Hodent et Omerville.

SMIRTOM

Lors de la dernière assemblée générale du SMIRTOM en mai, il a été évoqué une étude d'optimisation de la gestion des déchets ménagers et assimilés dont le but est une réorganisation du service de ramassage.

Plusieurs scénarios sont à l'étude y compris la collecte du verre sur des lieux d'apport volontaire.

Madame le Maire informe qu'elle a participé à une visite du Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Chevreuse qui a mis en place la collecte du verre dans des colonnes semi-enterrées.

Solution envisagée par le SMIRTOM entraînant une réduction des coûts.

Madame le Maire indique qu'elle assistera avec le délégué Monsieur Olivier ROUSSELET aux réunions organisées par le SMIRTOM sur ce sujet.

Stationnement au Vaumion

Comme convenu plusieurs membres du Conseil se sont retrouvés Grande Rue, afin d'étudier la mise en place de ralentisseurs (coussins berlinois) aux abords de l'arrêt de bus (sécurité des enfants à la descente du car scolaire) et la possibilité d'organiser le stationnement en chicane (pour ralentir la vitesse des véhicules).

Actuellement, nous constatons que le car scolaire se gare, non pas sur les zébras de l'abri bus, mais le long du trottoir d'en face.

Madame le Maire propose de rencontrer le directeur de Tim Bus pour en connaître les raisons et doit contacter la DDE pour savoir si une réglementation sur le stationnement existe.

Point sur les commissions

Animation : Patricia DEHANT propose de relancer le Traiteur LEROY pour le choix du menu du repas des Séniors. Les invitations seront distribuées sous huitaine. Elle indique également que la commande des jouets pour la fête de Noël est passée.

Barbara DESLAVIERE rappelle que le spectacle Noël est choisi.

Travaux : Laurent DESCHAMPS fait le point sur les travaux réalisés

- Porte d'entrée du presbytère
- Sol du Foyer Rural

Sont programmés :

- Pour les 28 et 29 septembre remplacement des huisseries Mairie et école
- A partir du 25 octobre l'enfouissement des lignes téléphoniques et EDF à l'angle de la rue Gauthier et de la Sente des Taillis avec l'aide gracieuse, pour ce qui est du terrassement, de Monsieur LABORDE que nous remercions.

Restent à réaliser :

- Les deux murs du cimetière et la pose des mains courantes.
- Travaux d'écoulement Grande Rue d'Ambleville.

Financés par le Conseil Général

- Le projet de mise en sécurité du car devant la Mairie se finalise.
- La pose du plateau ralentisseur sur la D86 côté Bray-et-Lû est prévue.

Laurent DESCHAMPS fait part au Conseil de l'intérêt d'acheter une balayeuse adaptable sur le tracteur, le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

•Marais de Becquere!

Remise en état de la parcelle, il est prévu de demander un devis de replante de peupliers.

•Délibération

•Diagnostic mur église : Madame le Maire fait part au Conseil que le mur ouest de la nef de l'église présente des fissures inquiétantes.

Monsieur DANTON, architecte du PNR, préconise des sondages de reconnaissance de la structure de ce mur ainsi qu'une étude des désordres visibles.

Le coût de ces travaux s'élève à 8 080 euros HT subventionné à 70% par le PNR.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter l'aide du PNR.

Le Conseil Municipal autorise Madame SOREL à présenter ce dossier de subvention auprès du PNR.

•Heures supplémentaires : Madame le Maire propose d'octroyer 3 heures supplémentaires hebdomadaires à la secrétaire pour la période du 1^{er} octobre au 31 mars, ces heures seront uniquement consacrées à la gestion du cimetière.

Cette décision est approuvée par l'ensemble des membres présents du Conseil et ne donne pas lieu à délibération (CIG).

•Indemnités du Percepteur : Madame le Maire propose de voter l'indemnité de conseil du Percepteur qui s'élève à 274,23euros pour l'année 2010. Décision approuvée à l'unanimité.

•Aide aux familles : Madame le Maire propose de reconduire l'aide aux familles qui participent aux activités du Foyer Rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte de reconduire cette aide de 30 € par participant et pour une activité.

Cette décision fait l'objet d'une délibération.

•Téléthon 3 et 4 décembre

Philippe BOUILLETTE, animateur de cet évènement, propose avec l'aide de la commune d'organiser un karaoké (le samedi 4 décembre) dont les bénéficiaires, avec ceux de la vente de croissants, seront intégralement reversés au profit du Téléthon.

•Plan de sauvegarde

Madame le Maire indique qu'elle doit mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde avant le 30 octobre. En effet, la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a prévu que les Maires des communes où les habitants sont exposés à un risque particulier doivent, afin de pourvoir aux mesures de sauvegarde de la population, réaliser un Plan Communal de Sauvegarde.

Le poste de commandement communal sera composé de Madame le Maire, d'un chargé des relations publiques Madame Martine DELILLE, d'un responsable population Monsieur Laurent DESCHAMPS, d'un responsable logistique Monsieur Bernard LANDEMARD, et d'une secrétaire Madame Cécile HERBAUT.

Cette mesure fera l'objet d'une délibération.

•Questions diverses

Monsieur WARIN (habitant ex-maison COLAS) se plaint de nuisances sonores occasionnées par quelques adolescents du village qui « squattent » régulièrement l'abri bus situé en face de chez lui. Nous lui avons conseillé de contacter Madame le Maire ou les Adjointes afin qu'ils se déplacent pour constater et éventuellement faire intervenir les Gendarmes. Il déplore aussi que l'abri bus et le lavoir soient régulièrement encombrés de détritiques.

•Prochains Conseils : le 22 octobre et le 17 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Fait à Ambleville, le 17 septembre 2010

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Martine SOREL